

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Noirot, 18 mai 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (10r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Noirot, 18 mai 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45282>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 mai 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Sur une lettre du colonel Favé : Godin répond à Noirot qu'il suffit de la conserver comme témoignage de politesse en échange des soins pris par Noirot à l'égard de l'Empereur. Godin déclare qu'il ne veut pas utiliser le nom des personnes sans leur plein assentiment, à commencer par celui de l'Empereur.

Mots-clés

[Compliments](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)
- [Favé, Idelphonse \(1812-1894\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genève le 18 mai 1863

Mon cher Monseigneur et Frère

Tous me demandez ce que vous devez faire de la lettre du colonel Marin. Je vous en renvoie, mais on a pas mon avis, c'est qu'il n'y a rien à faire de cette lettre, sinon de la transmettre comme un témoignage de politesse ou d'échange des vœux que vous aviez pris à l'heure de ma séparation.

Je ne m'attendais pas à plus que cela, par conséquent je ne crois pas à aucun complot quand il pointe de ce côté. Il est dans ma manière de déclarer de ne rien presser et surtout de ne pas faire usage du nom des personnes sinon de leur complet assentiment et je crois que ce serait un peu forcer les choses que de vous donner de cette façon de l'imprudence ou cette circonstance je ne reproduis aucun appui mais je ne suis pas habitué à ce qui me me sent en aucun favor garantie.

Votre bien dévoué

Gardien F